

> Les débats seront animés par la rédaction de L'AGEFI

**L'AGEFI**  
Séminaires



# 2<sup>e</sup> RENCONTRES D'ACTUALITE **CONTRÔLE DES RISQUES**

face à la réforme de la supervision

**JEUDI 22 OCTOBRE 2009 - de 16H20 à 19H40**

Hôtel du Louvre - Place André Malraux - 75001 Paris

PARIS  
**EUROPLACE**



Management  
& Technology  
Consultants



### **16h20 – 17h30 Les différentes initiatives pour refondre les structures de supervision tant au niveau national que international et pan-européen après le G20 de Pittsburgh**

#### **Que faut-il réguler ? Comment ? A quel niveau ?**

- De la surveillance microprudentielle à la surveillance macroprudentielle : quels sont les nouveaux schémas d'organisation de la supervision retenus en France, dans les pays d'Europe, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis ? Focus sur la mise en œuvre des recommandations du rapport Larosière
- Jusqu'où aller dans l'unification de l'encadrement réglementaire du secteur financier, dépassant la segmentation par secteur ? Comment surmonter les différences de transposition des textes européens ? À quand la fin des marchés non régulés ?
- La fin du monopole du pouvoir de sanction pour les autorités nationales ? Les possibilités de coopération transatlantique : quelles modalités ?

Jacques de Larosière, Ancien gouverneur de la Banque de France et ancien directeur général du FMI

Edouard Vieillefond, Secrétaire général adjoint en charge de la direction de la régulation et des affaires internationales, AMF

Didier Elbaum, Secrétaire général adjoint, SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA COMMISSION BANCAIRE – Membre du CEBS

Michel Prada, Président du comité de droit financier, PARIS EUROPLACE

### **17h30 – 18h45 De la revue des stress tests à la refonte des normes IAS et à l'adoption du provisionnement dynamique : Quels impacts sur les modèles de calcul/contrôle des risques, les dispositifs comptables et les fonds propres ?**

- Ce qu'impliquent les principes du Comité de Bâle de mai 2009 sur les stress tests : champs d'application, méthodologie et scénarios à sélectionner
- Les conséquences du système de provisions dynamiques sur les besoins en fonds propres
- Interaction des normes comptables et prudentielles
- Ce que pourrait changer le projet de refonte complète de la norme IAS39
- Comment contourner les biais de la mesure des risques par la VaR ? Les nouveaux outils de valorisation et de calcul, l'approche IRC

Nicolas Péligré, Direction de la surveillance générale du système bancaire – Chef du service des études bancaires – SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA COMMISSION BANCAIRE – Membre du « Risk management and modelling group » du Comité de Bâle

Duc Pham-Hi, Associé, R2M ANALYTICS

Philippe Bui, Directeur de la recherche, CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE

Karim Blanc, Head of GASELYS risk management, GDF SUEZ

Eric Boutitue, Membre du Comité Exécutif du group risk management et Responsable du département group risk portfolio, BNP PARIBAS

### **18h45 – 19h40 Quels modèles organisationnels et outils pour répondre aux nouvelles exigences de contrôle des risques ? Risk management, contrôle interne, conformité... : revue des modes de coordination et de gouvernance**

- De la centralisation des fonctions à la mise en place de plates-formes permettant de contrôler de manière transverse les risques de marché, crédit et risques opérationnels : quels nouveaux modèles pour lutter contre la dispersion des contrôles ?
- Selon quels nouveaux critères mesurer et évaluer les risques, notamment le risque de liquidité et les risques spécifiques ?
- Jusqu'où automatiser, notamment en matière de lutte contre la fraude ?

Marcel Bejjani, Senior Manager Financial Services, BEARINGPOINT

Isabelle Maury, Directeur des risques groupe, BPCE

Jean-Marc Fourré, Secrétaire général du Comité des Risques, AXA IM

Débats du 22 OCTOBRE 2009

GCR0910

## 2<sup>e</sup> Rencontres d'Actualité **CONTRÔLE DES RISQUES** face à la réforme de la supervision

### Informations sur le participant

Mademoiselle  Madame  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

### Informations sur la société

Société : \_\_\_\_\_ N° TVA intracommunautaire (impératif) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

Adresse de facturation si différente : \_\_\_\_\_

Signature & cachet de l'entreprise :

Pour participer aux débats, merci de renvoyer ce coupon accompagné de votre règlement à l'ordre de Development Institute International

• Par courrier à l'attention de Laure Thomas • L'AGEFI SEMINAIRES • 164 bd Haussmann • 75008 Paris • Par fax au 01 40 06 95 26

Je m'inscris et accepte les Conditions Générales de Vente

Participation aux frais : 390,00 € HT (soit 466,44 € TTC) **pour tout règlement après le 9 octobre 2009**

Tarif spécial : - 50 € HT de réduction **pour tout règlement avant le 9 octobre 2009** soit 340 € HT (soit 406,64 € TTC)

Conditions Générales de Vente : Les frais d'inscription comprennent l'accès au séminaire et au cocktail ainsi que la documentation. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme et de changer le lieu du séminaire si les circonstances les y obligent. Conditions d'annulation et de remplacement : Toute annulation doit nous être communiquée par écrit. Pour toute annulation plus de 30 jours avant la formation, vous pouvez bénéficier d'un report sans frais sur une session de votre choix sur l'année. Pour toute annulation 30 à 15 jours avant le séminaire les frais seront de 100 € HT. Pour toute annulation à moins de 15 jours, les frais de participation seront dus en totalité. Dans ce cas le participant peut se faire remplacer par une autre personne appartenant à l'entreprise. Merci de nous notifier le nom du remplaçant par écrit.

La facture tient lieu de convention simplifiée de formation professionnelle

---

Pour tout renseignement sur le programme,  
veuillez contacter  
Laure Thomas  
Tel. : +33 (0)1 43 12 85 57  
e-mail : [lthomas@agefi.fr](mailto:lthomas@agefi.fr)

---